## RAPPORT DU JURY

Etablissement organisateur : Grenoble INP

Grade : IR2

Nature du concours : Externe

BAP : E

Emploi-Type : E1A41

Nombre de postes mis au concours : 5

Nombre de candidats admissibles : 18

## BILAN

**Le jury a retenu les critères suivant pour l'évaluation des candidats :**

- Adéquation de la formation du candidat à l'emploi type, formation continue.
- Expériences professionnelles : de conduite de projets, d'expertise technique, d'encadrement d'équipes.
- Qualité du rapport d'activités professionnelles (qui n'est ni un CV ni une liste des projets réalisés).
- Motivations du candidat (notamment pour intégrer la fonction publique le cas échéant).

Environ 1/3 des candidats sont admissibles.

Les notes inférieures ou égales à 8/20 ne reflètent pas les compétences intrinsèques des candidats mais l'inadéquation de leur profil avec l'emploi type, et/ou avec le niveau professionnel attendu pour un poste d'ingénieur de recherche 2ème classe.

Bon vivier de candidature. Peu de candidat hors ministère.

Le jury attire l'attention sur la qualité du dossier remonté, et la nécessité de disposer de l'organigramme.

Fait à Grenoble, le 14/06/2018